

# EXTRAIT DU REGISTRE

## des délibérations du conseil municipal de Doussard

Nombre de Conseillers en exercice :

**27**

Présents et représentés :

**27**

L'An DEUX MIL VINGT TROIS, le VINGT NEUF NOVEMBRE à dix-neuf heures trente, le conseil municipal dûment convoqué le vingt-trois novembre, en séance ordinaire, s'est réuni en la Maison des associations, Salle Rhin Danube, sous la présidence de Madame Marielle JUILIEN, Maire,

Étaient présents : Mme Marielle JUILIEN, Maire  
MME Anne-Gabrielle MATHIEU, Laurence GODENIR, Christine CLAUDE et MM. Nicolas BALMONT, Richard FROSSARD et Bernard CHATELAIN-CADET, adjoints  
MME Denise AVRILLIER, Sylvie CATTANEO, Isabelle DAGAND, Nadine JACQ, Delphine FALQUET, Cécile CHAMPION, Margaret GOURDIN, Antonia CHARLES et MM. Davy COATEVAL, David HERRERO, Yoann COURSEL, Aurélien CASTILLE, Mathieu ROCHETTE, Hugo CHAVANNE, Pierre DEMAISON et Philippe CHAPPET.

Étaient excusés : M. Jean-Baptiste DELEBECQUE a donné procuration à M. Nicolas BALMONT  
Mme Jacqueline CORRE a donné procuration à Mme Laurence GODENIR  
Mme Fanny ZINGER a donnée procuration à Mme Marielle JUILIEN  
M. Stéphane GAILLARD a donné procuration à Mme Sylvie CATTANEO

Secrétaire de Séance Mme Christine CLAUDE

### LE MAIRE EXPOSE

Il est proposé de créer dix créer cinq commissions municipales chargées d'examiner les projets de délibérations qui seront soumis au conseil comme suit :

- Finances et administration générale, 10 membres.
- Suivi des concessions, 6 membres.
- Commission petite enfance-enfance jeunesse – jeunesse, 8 membres
- Communication, 6 membres
- Animation, vie associative sportive et culturelle, 10 membres
- Travaux, eau, forêts et alpages, 10 membres
- Urbanisme et aménagement durable, 7 membres
- Sécurité prévention et risques majeurs
- Séniors et autonomie
- Commission paritaire du marché.

### LE CONSEIL MUNICIPAL

VU le code général des collectivités territoriales article L 2121-22 du CGCT, le conseil municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres.

**CONSIDERANT** que la composition des différentes commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale.

**CONSIDERANT** que le maire est le président de droit de toutes les commissions. En cas d'absence ou d'empêchement, les commissions sont convoquées et présidées par le vice-président élu par celles-ci lors de leur première réunion.

**CONSIDERANT** la présence d'une seule liste pour chacune des commissions, et en conformité avec les dispositions du code, notamment de l'article L2121-21 du CGCT,

### APRES APPEL A CANDIDATURES

### DECIDE

A l'unanimité : 27 voix pour

D'ADOPTER la listes des 10 commissions municipales proposée par le Maire,  
DE NE PAS PROCEDER au scrutin secret, désigne au sein des commissions suivantes  
DE DESIGNER au sein des commissions suivantes :

N° 2023-098

COMMISSIONS  
MUNICIPALE  
Création et désignation  
des membres.

**Finances et administration générale**  
**10 membres**

1. Nicolas BALMONT
2. Denise AVRILLIER
3. Sylvie CATTANEO
4. Davy COATEVAL
5. Yoann COURSEL
6. Isabelle DAGAND
7. Stéphane GAILLARD
8. David HERRERO
9. Philippe CHAPPET
10. Antonia CHARLES

**Suivi des concessions**  
**6 membres**

1. Nicolas BALMONT
2. Denise AVRILLIER
3. Aurélien CASTILLE
4. Jean-Baptiste DELEBECQUE
5. Laurence GODENIR
6. Pierre DEMAISON

**Commission petite enfance,  
Enfance et jeunesse**  
**8 membres**

1. Anne-Gabrielle MATHIEU
2. Bernard CHATELAIN-CADET
3. Christine CLAUDE
4. Sylvie CATTANEO
5. Jacqueline CORRE
6. Delphine FALQUET
7. Fanny ZINGER
8. Antonia CHARLES

**Commission communication**  
**6 membres**

1. Anne-Gabrielle MATHIEU
2. Davy COATEVAL
3. Yoann COURSEL
4. Stéphane GAILLARD
5. Cécile CHAMPION
6. Philippe CHAPPET

**Animation et vie associative sportive et  
culturelle**  
**10 membres**

1. Richard FROSSARD
2. Christine CLAUDE
3. Davy COATEVAL
4. Yoann COURSEL
5. Isabelle DAGAND
6. Stéphane GAILLARD
7. David HERRERO
8. Mathieu ROCHETTE
9. Margaret GOURDIN
10. Pierre DEMAISON

**Travaux, Eau, Forêts et Alpagnes**  
**10 membres**

1. Richard FROSSARD
2. Bernard CHATELAIN-CADET
3. Hugo CHAVANNE
4. Davy COATEVAL
5. Yoann COURSEL
6. Isabelle DAGAND
7. David HERRERO
8. Mathieu ROCHETTE
9. Margaret GOURDIN
10. Pierre DEMAISON

**Urbanisme et aménagement durable**  
**7 membres**

1. Laurence GODENIR
2. Cécile CHAMPION
3. Christine CLAUDE
4. Delphine FALQUET
5. Nadine JACQ
6. Mathieu ROCHETTE
7. Margaret GOURDIN

**Séniors et autonomie**  
**6 membres**

1. Christine CLAUDE
2. Jacqueline CORRE
3. Isabelle DAGAND
4. Delphine FALQUET
5. Bernard CHATELAIN-CADET
6. Antonia CHARLES

**Sécurité, prévention et risques  
majeurs**  
**7 membres**

1. Jean-Baptiste DELEBECQUE
2. Laurence GODENIR
3. Cécile CHAMPION
4. Davy COATEVAL
5. Yoann COURSEL
6. Stéphane GAILLARD
7. Antonia CHARLES

**Commission paritaire du marché**  
**5 membres**

1. Bernard CHATELAIN-CADET
2. Aurélien CASTILLE
3. Denise AVRILLIER
4. David HERRERO
5. Pierre DEMAISON

*Composition paritaire 5 élus du Conseil  
municipal et 5 représentants des  
commerçants non sédentaires dont le syndicat  
départemental*

En séance les Jour, Mois et an que dessus,  
Pour extrait conforme,  
Le Secrétaire,  
Christine CLAUDE



Le Maire,  
Marielle JUILIEN,



Le maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire  
de cet acte transmis au représentant de l'Etat le :  
Publié le

Envoyé en préfecture le 05/12/2023

Reçu en préfecture le 05/12/2023

Publié le 05/12/2023



ID : 074-217401041-20231129-DEL2023\_098-DE

